

Compte-rendu de la réunion du 06/12/19

Présents :

Membres de l'axe : Marion Amalric, Anne Delouis, Tom Pughe, Isabelle Rabaud, Florent Kohler, Evelyne Bois, Stéphanie Drelon, Geneviève Guetemme, Isabelle Rabaud, Christine Ferrer-Klajman (visio), Guillaume Etienne (visio), Dominique Andrieu, José Serrano, Emilie Laurent, Karl Matthias Wantzen.

Invités : Olivier Pichon (responsable master « plantes et société »), Rémi Luglia (Historien, président de la Société Nationale de Protection de la Nature), Christophe Eggert (visio) (responsable projet au sein de la SNPN), Vinciane Leduc (chargée de mission à la SEPANT), René Rosoux (écoéthologue, membre du Conseil National de Protection de la Nature).

PJ : plaquette projet SNPN – calendrier – fiche répartition des tâches projet CASTOR

A noter : prochaine réunion le 24 janvier de 14h à 17h à Orléans.

Table des matières

Compte-rendu de la réunion du 06/12/19	1
1) Présentation du master « Plantes et Société »	1
2) Histoire et éco-éthologie du castor (Rémi Luglia et René Rosoux)	2
3) Exposé du projet Castor	3
Le budget	3
Le calendrier	3
Programme commun SNPN / SEPANT / Axe HUMEN :	4
4) A commencer au plus tôt	4

Après un bref tour de table, la parole est donnée à Olivier Pichon

1) Présentation du master « Plantes et Société »

Ouvert en 2018, en alternance Tours/Poitiers.

Ce master est destiné à former des experts de la valorisation des végétaux dans des contextes de développement durable et de changement sociétal. Les compétences sont déclinées en trois champs principaux : Le végétal comme source de nourriture dans un contexte de production durable et d'agroécologie ; Le végétal comme source de molécules à haute valeur ajoutée dans les domaines pharmaceutiques, cosmétiques et phytosanitaires ; Le végétal comme élément essentiel de l'aménagement des paysages ruraux, urbains et perturbés.

C'est un master dense, qui se déploie aussi bien au niveau de la chimie moléculaire qu'à celui de la revégétalisation des villes, en passant par les techniques d'agroécologie. La demande de la part des étudiants est forte : 28 en M2 malgré une limite de 20. Noter que l'année 2019 a vu l'inscription de trois étudiants en contrat d'apprentissage. Les premières enquêtes auprès des étudiants montrent un bon taux de placement.

Les débouchés sont nombreux, tant dans la cosmétique, la médecine et la phytothérapie que dans l'ingénierie agricole et la phytoingénierie (paysages agricoles et urbains).

Le master intègre un séminaire de Droit (droit de l'environnement, rétribution des savoirs traditionnels...). *A part cela, les SHS ne sont pas sollicitées, mais Olivier Pichon expose que ce master se veut très ouvert et que la dimension sociale de l'aménagement territorial, notamment, intéresserait l'équipe pédagogique.*

Au cours de la discussion, on propose un meilleur échange d'information entre les équipes des différents masters (tous présentés en réunion HUMEN pour ceux de Tours) afin notamment de faire émerger et rendre visible un « pôle environnement » en recherche et formation entre Orléans et Tours. Des mutualisations sont possibles mais il faut veiller à conserver la lisibilité des parcours et des mentions.

2) Histoire et éco-éthologie du castor (Rémi Luglia et René Rosoux)

Quasi exterminé en Europe dès le XVI^e siècle (date de sa disparition en Angleterre), à cause de la pression de chasse (pour sa peau, sa graisse, son castoréum, ou abattu à cause de ses constructions) le castor européen n'a survécu que dans quelques zones refuges, en particulier dans la vallée du Rhône, où on trouvait une trentaine de spécimens au début du XX^e siècle.

Le castor a été le premier ou l'un des premiers animaux protégés en France (1909) et surtout, à la même date, à avoir été classé comme élément du patrimoine naturel. C'est un classement prestigieux pour le castor ; les suivants furent le macareux moine (1912) et le vautour fauve (1928).

Les réintroductions de castor ont commencé dans les années 1970, à partir du noyau de population réfugiée dans la vallée du Rhône, dont descendent tous les castors français contemporains. Malgré une reproduction lente, la dynamique de la population est positive. Progressivement, il se disperse le long des cours d'eau. On dénombre le castor dans 23 départements. La recolonisation du bassin de la Seine est spontanée et très récente.

Le castor est un rongeur pouvant peser une trentaine de kilos, avec une espérance de vie de 5 à 10 ans. Il est doté d'une fourrure très épaisse et isolante. Pour son malheur, il est également savoureux et sa graisse, chargée d'acide salicylique, est antalgique. Enfin, sa glande anale sécrète le castoréum, employé en médecine et parfumerie.

Il vit en noyaux familiaux comptant jusqu'à deux fratries successives (1 à 2 petits par portée). Les retenues permettent de faciliter l'accès à la nourriture, essentiellement des saules (dont le peuplier), des bouleaux, et des arbres fruitiers. On estime la dimension d'un territoire à 500 mètres le long des berges, mais selon l'abondance de nourriture la distance peut aller jusqu'à 3.5 km.

Le castor n'est pas exigeant en termes d'environnement : il peut vivre dans de l'eau polluée, s'installer sous des ponts d'autoroutes ou dans des fossés de drainage. Il peut voisiner la loutre et ne craint pas les chiens, sinon pour le dérangement qu'ils provoquent. Les castors migrants sont les subadultes en cas de pression territoriale extrême et de raréfaction de la nourriture.

Parmi les causes de mortalité : les collisions routières (pourtant le castor ne s'éloigne guère à plus de cent mètres de son cours d'eau) ; le braconnage ; les empoisonnements, les pêches accidentelles. Malgré cette mortalité, les populations de castor sont en expansion.

Les familles de castor sont territoriales. Elles expulsent les jeunes qui se dispersent en quête de nouveaux territoires. L'écologie des castors est très plastique. Ils sont capables de coloniser des milieux improbables et très anthropisés. Aujourd'hui, il n'y a pas de surpopulation de Castor. Les castors sont

végétariens. La disponibilité en nourriture le long des ripisylves est suffisante pour les populations actuelles. Il n'y a pas de « surpâturage ». L'ingénierie hydraulique du castor, qui lui vaut d'être persécuté, consiste en huttes construites avec des branchages, et des « barrages » qui étendent son rayon d'action. Si l'on pense spontanément qu'il constitue en cela une nuisance, son impact sur les écosystèmes est en réalité positif : les retenues permettent d'absorber les crues, cependant que l'eau stockée en été permet aux nappes phréatiques de se maintenir. Les agents de l'ONCFS sont chargés de constater les dégâts occasionnés par les Castor et de gérer les dossiers d'indemnisation.

Ainsi, alors qu'il est considéré sous l'angle d'une « nuisance », le castor gagne à être connu et protégé. Le défaut d'information tend à le faire voir sous l'angle d'un élément de paysage anodin ou nuisible, alors qu'il est **un acteur majeur de régulation hydrique**.

3) Exposé du projet Castor

La Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) est entrée en contact avec nous car elle porte un projet similaire, situé dans l'Essonne où les castors viennent d'arriver. Il s'agit de faciliter sa réimplantation tout en menant un travail en profondeur auprès des collectivités locales afin que le voisinage se déroule sans heurts. Le territoire potentiel d'installation du castor est important puisque tout le bassin de la Seine devient accessible. Si elle dispose des moyens humains en termes d'écologie du castor, et une participation au Réseau Castor de l'ONCFS, elle manque en revanche de socio-anthropologues, géographes et cartographes. Le but du projet déposé par la SNPPN est d'anticiper les problèmes liés à la cohabitation entre l'homme et le castor.

De notre côté, nous avons établi un partenariat avec la SEPANT - Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine - pour la partie écologie dont la représentante est Vinciane Leduc.

Nous disposons aussi d'un potentiel en socioanthropologie, géographie humaine, archéologie, linguistique et pédagogie. De plus, Karl Wantzen, titulaire de la chaire UNESCO à Tours, mène des projets de même profil autour des relations fleuves/populations riveraines à l'échelle globale.

Il s'agit donc de mettre nos moyens en commun, y compris financiers, afin de monter une équipe permettant d'aborder la question du castor – et plus globalement, celle de la coexistence homme/faune sauvage – sous tous les angles, et prétendre ainsi infléchir les comportements individuels et les politiques communales.

Le budget

Le budget pour l'axe HUMEN oscille entre 10.000 et 14.000 euros.

La SNPN ne peut financer que les déplacements en Essonne. En revanche, peut prendre en charge les stagiaires.

On adopte le principe d'une prestation de service (montant et modalités à décider) afin d'encadrer les stagiaires au début du terrain, jouant un rôle de médiation entre l'équipe et les habitants (prévoir 3000 ou 4000 euros).

Une autre prestation de service serait la transcription des entretiens ouverts, ce qui est chronophage. C'est 180€ de l'heure d'entretien.

Le projet pédagogique nécessite du matériel de papeterie, pour 3 écoles minimum.

Le gros du budget ce sont les déplacements. A ce stade nous sommes une équipe de vingt personnes, supposée participer à quatre réunions dans trois communes. Les équipes de terrain seront plus réduites mais coûteront cher tout de même.

Le calendrier

Nous avons des contraintes :

- les prises aériennes doivent être effectuées en hiver, début avril dernier délai pour éviter les feuilles d'arbres.
- les municipales se tiendront en mars 2020. Les contacts avec les édiles doivent donc être effectués dès maintenant, sinon il faudra attendre avril ou mai.
- le projet pédagogique de Geneviève Guetemme et Evelyne Bois est subordonné à l'année scolaire et à la réforme en cours. Ce qui ne les empêche pas de préparer un programme et un kit éducatifs.

Plus généralement, nous ne pouvons nous permettre d'attendre la réponse à notre projet (qui sera donnée mi-mars), il nous faut travailler dès maintenant.

De même pour le profil des stagiaires.

Les questions budgétaires sont examinées ci-après.

D'autre part, si on s'accorde que ce projet est expérimental, il nous permettra en cas de succès de monter en puissance l'année suivante en répondant à des AAP régionaux.

Programme commun SNPN / SEPANT / Axe HUMEN

Les différentes étapes du programme sont jalonnées par les réunions publiques d'information et de restitution (4 pour chaque terrain = 12 réunions – c'est peut-être un peu ambitieux).

1^{ère} réunion publique : présentation éco-historique du castor, exposé du programme, accord des habitants.

2^e réunion (restitution) : état des lieux du castor dans la commune concernée, premiers résultats des questionnaires.

3^e réunion (restitution) : traitement qualitatif des entretiens, mise en regard des données éthologiques et plus globalement l'état écologique de chaque commune.

4^e réunion (restitution) : traitement des cartes mentales (sur fond de carte et libres), exposé des modalités de voisinage, perspectives... Projection du documentaire et débat.

Programme des 3 prochains mois.

4) A commencer au plus tôt

- identifier plusieurs communes (Essonne, Indre-et-Loire, Loiret). Pour l'Indre-et-Loire, on suggère La Membrolle sur Choisille. Il faut en contacter plusieurs pour être sûr que trois acceptent.
- rédiger des fiches de stages et les divulguer.
- commencer la mise en forme des données éco-éthologiques et archéo-historiques globales permettant aux habitants de comprendre les enjeux du projet.
- finaliser le protocole (nous en avons besoin aussi pour le descriptif du stage).
- Contacter des partenaires potentiels.
- Prises de vue aérienne des ouvrages du castor dans les communes étudiées,
- approche éco-éthologique (relevé d'empreintes, de fèces...) (peut-être attendre de mobiliser les habitants ?).

- réfléchir au périmètre du projet pédagogique.
- mettre au point des indicateurs de succès ou d'échec.

La réunion est levée à 17h. *La prochaine réunion ne sera que partiellement dédiée au projet castor, afin que tout le monde y participe.*